



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupe enseignement général

Chef d'escadron
Philippe SAGON
Groupe A5

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 3 / la construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissance ?

P. JOINTE(S) : 1 carte

"Un jour viendra où toutes les nations du continent, sans perdre leur qualité distincte et leur glorieuse individualité, se fondront étroitement dans une unité supérieure et constitueront la fraternité européenne. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes." Ce discours prophétique de 1849, non dénué d'un certain idéalisme politique propre à son auteur, Victor Hugo, était pour le moins surprenant : l'Europe avait plus été un carrefour de tensions, un lieu d'affrontement de civilisations et de religions. Après un siècle et demi de déclarations prémonitoires et de balbutiements, est-on à l'aube de la naissance d'une Europe puissance ?

Avant d'apporter une réponse possible, revenons sur quelques termes clés de cette analyse. La puissance évoquée ici peut se caractériser avant tout par des fondements, puis par une volonté, donnant ainsi naissance à des moyens permettant d'affirmer cette puissance. Par ailleurs, quand on parle de construction européenne, il faut la considérer dans son dynamisme : elle est en effet loin d'être achevée et pourrait comprendre l'intégration d'autres pays à plus ou moins long terme (Turquie, Ukraine...).

À la lumière de ces termes, l'Europe a-t-elle les caractéristiques, la volonté et les moyens d'une puissance ? La logique actuelle de la construction européenne, fidèle en cela à la volonté de ses « pères fondateurs », affiche une claire volonté d'aboutir à une Europe puissance, malgré des réticences, des blocages ou des indifférences de plus en plus préoccupants.

Pour illustrer cette assertion, nous considérerons en premier lieu les fondements de la puissance européenne, avant de juger les moyens mis en place. En dernier lieu, nous analyserons les obstacles restant à surmonter mais aussi les fragilités intrinsèques qui menacent ces ambitions.

Les fondements de l'Europe puissance : des atouts déterminants à l'avenir incertain

La puissance s'appuie sur trois éléments fondamentaux : le territoire, la population et un « vouloir vivre ensemble ». L'Europe dispose dans ces domaines d'atouts réels mais fragiles à terme.

Le territoire européen occupe une situation très privilégiée : sa situation de péninsule du continent eurasiatique l'ouvre largement sur plusieurs mers, et le place au carrefour de multiples routes. Son climat, tempéré en général, permet aux activités de se développer sans obstacle majeur (absences de maladie parasitaires, faune dangereuse réduite). Sa configuration équilibrée de continent à la fois très découpé (multiples péninsules, mers intérieures) et largement ouvert sur l'immensité asiatique et le Moyen Orient, a favorisé l'établissement d'échanges plus ou moins pacifiques de population, de techniques et de cultures. Le relief et l'hydrographie, tout comme la végétation ne présentent pas d'obstacle majeur aux activités et aux déplacements : les Alpes et les grands fleuves européens ont tous été franchis ou contournés régulièrement par les soldats, les marchands et les prédicateurs.

La construction européenne actuelle englobe la majeure partie du continent européen mais se heurte à un vrai problème de délimitation cohérente. Si les mers représentent une nette frontière au sud (le Maroc, aspirant à intégrer l'Union, s'est vu opposer ce critère géographique), la candidature de la Turquie n'est guère freinée par cet aspect. Vers l'Est, où s'arrête l'Europe ? L'Oural représente-t-il une ligne de partage pertinente ? La Russie peut-elle un jour intégrer l'Union Européenne ?

La population européenne présente des caractéristiques raciales homogènes. Certes, les barrières linguistiques représentent des défis de compréhension et d'organisation chaque jour plus complexes. Le fonctionnement et le processus décisionnel de l'Union en sont profondément marqués.

Cependant, ce fondement de la puissance qu'est la population est fragilisé depuis quelques décennies par le processus de vieillissement démographique affectant la plupart des pays de la zone. 17 pays de la « grande Europe » connaissent plus de décès que de naissances. Les conséquences en terme de dynamisme et d'ambition futurs pourraient être dramatiques, en particulier au contact de civilisations pouvant compter sur une jeunesse entreprenante.

Le vouloir vivre ensemble est le troisième fondement de la puissance. Cette volonté est même première dans la naissance et l'essor d'une puissance. Le traumatisme des deux guerres mondiales a naturellement guidé cette volonté durant l'Entre Deux Guerres et dans les années 1950. Elle reste actuellement bien présente, y compris chez les nouveaux pays membres de l'Union. Le oui aux référendums sur l'adhésion y a remporté la plupart du temps une nette victoire.

Pourtant, certains signes relativisent la solidité de ce vouloir vivre ensemble. L'indifférence d'une partie de la population aux questions européennes (là aussi au sein même des nouveaux membres) et les récriminations de certains groupes professionnels minent quelque peu cette volonté commune. La construction européenne devient facilement l'exutoire face aux difficultés du moment et le symbole d'un avenir incertain.

En somme, l'Union Européenne possède les principaux fondements permettant l'avènement d'une réelle puissance malgré certaines inquiétudes sur leur solidité. Dès lors où en est cette construction ?

Les moyens de l'Europe puissance : un éventail qui se complète

La construction européenne a progressivement élaboré un panel de moyens permettant à l'Union d'accéder au statut de puissance.

Le premier pilier s'est enrichi depuis le traité de Rome de 1957 au point d'atteindre un sommet inégalé dans l'intégration économique : l'union économique et monétaire (UEM). Cette démarche est véritablement une grande réussite. C'est d'ailleurs un étendard qui rallie facilement des pays proches soucieux de profiter de cette richesse ainsi créée.

Cette montée en puissance économique et financière se double progressivement de partage de technologies de plus en plus poussés : entreprises européennes (Airbus), brevets européens. Dans de nombreux domaines, le niveau technologique européen place l'Union au niveau d'une puissance reconnue.

Le deuxième pilier ne connaît pas la maturité du premier. Après l'impulsion initiale donnée par le Traité de Maastricht en 1992, la politique européenne de sécurité commune (PESC) s'est approfondie lentement. Désormais, l'Union Européenne dispose d'un Haut Représentant pour cette PESC, futur ministre des affaires étrangères dans le projet de Traité constitutionnel. Elle peut compter sur un Comité politique de Sécurité et sur un état major opérationnel depuis 2003. Les initiatives d'unités ou de réservoirs d'unités multinationales se sont multipliées depuis la naissance de la Brigade franco allemande. De premières petites opérations européennes ont vu timidement le jour (Macédoine, Ituri...). Pourtant, les événements récents prouvent que la cohérence des politiques étrangères et de défense des pays membres reste à construire. L'Irak en est un douloureux témoignage.

Sur le plan de la sécurité intérieure, les progrès sont plus sensibles. Le partage d'information, l'harmonisation de procédures et la mise en commun de moyens se développent (naissance d'Europol, d'Eurojust...).

L'Union Européenne se dote donc progressivement des moyens de puissance, au rythme processionnel qui caractérise toute sa construction. L'avenir est il pour autant dégagé ?

Des obstacles à surmonter et des fragilités intrinsèques à surveiller

Fondre 5000 ans d'histoire dans « une unité supérieure » en une génération représente un véritable défi, en particulier sur les plans diplomatiques, militaires et culturels. Le premier obstacle est sans doute cette différence de temps.

Sur le plan institutionnel, la construction européenne repose sur deux fragilités. Sa nature démocratique la place à la merci de tout brusque mouvement d'opinion ou de tout discours à la démagogie bien ciblée. De plus, la démocratie possède par nature une instabilité chronique au rythme des élections.

Par ailleurs, la lente construction européenne a abouti à une sédimentation de textes, directives et règlements européens devenue incompréhensible pour la plupart des citoyens. Cela risque d'induire une déconnexion entre les élites européennes (Commission et fonctionnaires européens) et la population de l'Union se sentant dépossédée de son avenir. L'indifférence qui ressort de la plupart des consultations européennes en est un témoignage préoccupant.

L'économie puissante de l'Union présente des faiblesses structurelles. L'absence de politique budgétaire coordonnée alors que la politique monétaire est centralisée à la Banque Centrale Européenne est en soi incohérente. Mis à part la politique agricole commune, il paraît difficile en l'état actuel des choses de coordonner les politiques d'autres domaines en l'absence de moyens financiers supplémentaires.

Mais avant tout, l'économie européenne souffre de sa sensibilité aux chocs exogènes, en particulier financiers. Tout le capital présent au sein d'entreprises cotées en Bourse peut se retrouver sans valeur en un laps de temps très court à la suite d'un événement ou de mouvements spéculatifs. L'irrationalité des marchés financiers et l'ampleur des mouvements de capitaux autorisée par les nouvelles techniques d'information et de communication représentent une réelle fragilité de ce moyen de puissance économique.

En somme, l'Union Européenne dispose d'atouts indéniables en terme de fondements de la puissance, un territoire riche, une population qui a fait la preuve de son génie inventif et de son dynamisme, ainsi qu'une claire volonté d'unir des destinées trop longtemps gâchées par des conflits internes. Malgré certaines faiblesses et certaines interrogations, la construction européenne s'est appuyée sur ces fondations pour construire en une génération et demi un pilier économique, certes inachevé mais à la réussite déjà spectaculaire, un pilier de défense et de sécurité qui a le mérite de poser les bases d'une future politique étrangère et de défense commune et un pilier « justice - affaires intérieures » qui se développe. Cette lente évolution vers une Europe puissance est cependant menacée dans ses fondements mêmes et dans ses moyens.

La clé réside sans doute dans la capacité des dirigeants européens à maintenir l'adhésion de leurs compatriotes au projet européen. Le vouloir vivre ensemble est plus que jamais le fondement essentiel d'une Europe puissance future. Les débats et les votes sur le projet de Traité constitutionnel seront à ce titre des indicateurs intéressants.

Pièce jointe
à la
Fiche de géopolitique
du CEN Philippe SAGON

